

Relations Internationales Coopération Décentralisée au Proche-Orient - Subventions à l'Association France Palestine Solidarité et à l'Association Hand in Hand France

M. MAIRE, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Depuis la récente aggravation de la situation au Proche-Orient, et la répression qui frappe les populations de la bande de Gaza et de Cisjordanie, la société palestinienne est exsangue. Mais la société israélienne est elle aussi épuisée et désorientée par des politiques qui n'ont rien réglé du problème de fond de la relation israélo-palestinienne.

L'éducation est au cœur de la problématique au Proche-Orient car elle peut permettre de changer le cours des choses pour les années qui viennent.

Elle est un moyen de fournir un repère à des enfants déstabilisés par des années de conflit et de maintenir, autant qu'il est possible, leur équilibre psychologique. Mais surtout, le système éducatif, selon qu'il est ou non accessible à tous, selon la représentation qu'il donne de l'autre, selon le rapport qu'il entretient à sa propre histoire, peut largement contribuer à jouer un rôle important dans la résolution des conflits en incitant les générations futures à penser les problèmes autrement que par la guerre et la brutalité sociale.

Pour cette raison, l'un des axes majeurs de la coopération de la Ville de Besançon au Proche-Orient est le soutien à toutes les actions qui permettent aux enfants de trouver leur place et d'avoir un avenir dans une société apaisée.

Deux dossiers sont donc soumis à l'approbation du Conseil Municipal :

➤ **Le soutien à l'école maternelle du camp d'Aqabat Jaber**

Lors de la mission effectuée en décembre 2004 par la Ville de Besançon et l'Association France Palestine Solidarité, le principe d'un partenariat avait été retenu sur ce dossier.

* Créée en 2004 par le Comité populaire du camp, l'école maternelle a vu sa fréquentation diminuer de façon importante au cours de l'année 2006, passant de plus de 100 enfants à 80. En raison de l'interruption des aides financières internationales qui entraînent l'arrêt du versement des salaires, de nombreuses familles ne sont plus en mesure de prendre en charge les frais de scolarité.

* Pour les mêmes raisons, le Comité populaire du camp ne peut assurer les dépenses liées aux fournitures scolaires ni réaliser les aménagements projetés pour améliorer les équipements (climatisation des locaux, achat de mobilier et de jeux éducatifs).

Le budget total de l'opération s'élève à 21 800 €. Compte tenu de l'implication de la Ville de Besançon dans les actions de coopération au Proche-Orient, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 8 000 € à l'association France Palestine Solidarité afin que ce projet puisse être mené à bien.

➤ **Le soutien à l'association Hand in Hand France**

Hand in Hand France a été créée le 30 mai 2005 à Besançon, avec le soutien de la Ville et des deux antennes locales de l'Association France Palestine Solidarité et de la Licra. Elle est le relais de l'association fondée en Israël pour promouvoir dans ce pays un réseau d'écoles bilingues arabe hébreu afin de favoriser le rapprochement entre les populations.

Une première action en 2005 a permis d'équiper l'école de Kfar Kara, située à proximité de notre ville jumelée en Israël, Hadera, de deux micro-ordinateurs à des fins pédagogiques et de mettre en place des ateliers de rencontres à l'intention des parents d'élèves, animés par une équipe de professionnels, sur le thème de la différence et du vivre ensemble.

En raison de l'accroissement du nombre des élèves, il est nécessaire d'ouvrir deux classes supplémentaires et d'améliorer le contenu pédagogique des programmes, en mettant notamment en place un laboratoire de sciences. Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 8 000 € à l'Association Hand in Hand France afin que ces actions puissent être réalisées.

Les sommes correspondant au financement de ces opérations seront prélevées sur le budget de la Direction des Relations Internationales, coopération décentralisée, chapitre 65.04.6574.3402.00400.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions de subventions.

«M. Pascal BONNET : Désolé de monopoliser un peu la parole mais je voudrais préciser que si le groupe soutient tout à fait ces subventions, l'intitulé du début du texte qui fait état «d'une société israélienne épuisée et désorientée par des politiques qui n'ont rien réglé du problème de fond de la relation israélo-palestinienne» nous semble être une ingérence dans la vie politique intérieure d'Israël qui ne paraît pas justifiée par le Conseil Municipal de Besançon. Quoi qu'on en pense le contexte est suffisamment complexe en Israël et autour pour qu'on ne prenne pas de telles initiatives d'ingérence qui me semblent inutiles, voire dangereuses.

M. LE MAIRE : Oui, on aurait pu mettre : la société israélienne est elle aussi épuisée. Mais le reste effectivement... en tout cas il y a une règle absolue, c'est que nous, nous devons faire de la coopération et ça c'est de la coopération. Mais je me refuserai toujours à ce que nous fassions de la diplomatie, ce n'est pas notre rôle, nous ne sommes pas des diplomates. Sur le fond je ne suis pas loin d'être d'accord avec vous, on aurait pu éviter de mettre cela. Le rôle de la Ville c'est de venir en aide, dans le cadre de sa politique de coopération décentralisée à ceux qui souffrent, là en plus c'est très équilibré, c'est fifty fifty. Alors je proposerais qu'on démarre le rapport par «l'éducation est au cœur de la problématique au Proche-Orient». Sébastien MAIRE sera d'accord ? Il n'est pas là.

M. Pascal BONNET : Il ne sera pas d'accord.

M. Benoît CYPRIANI : Je voulais simplement dire que je pense que le souci du Conseiller Municipal Délégué c'était aussi de montrer qu'on ne faisait pas de la politique hors sol et qu'il y a quand même un contexte vraiment particulier et on ne peut pas se fermer les yeux non plus... d'accord le contexte change toutes les heures mais grosso modo c'est toujours quand même dans le même sens, c'est dans le sens d'une dégradation vis-à-vis des conditions de vie de la population palestinienne...

M. LE MAIRE : Ce que je vous proposerais, pour essayer de trouver un consensus, c'est d'ôter la fin de la phrase et laisser «la société palestinienne est exsangue, la société israélienne est elle aussi épuisée». Je pense que c'est bien, on ne prend pas parti, Benoît tu es d'accord ?

M. Benoît CYPRIANI : Oui, on ne va pas discuter pendant deux heures là-dessus. Je voulais seulement ajouter que le fait de dire que le problème n'a pas évolué sur le fond, c'est un peu vrai, ce n'est pas prendre parti que de dire cela.

M. LE MAIRE : Un peu quand même, on est un peu en dehors de notre rôle. J'aimerais que ce dossier-là soit voté à l'unanimité. C'est une démarche équilibrée comme j'ai souhaité qu'elle le soit, on fait en Palestine, on fait en Israël.

M. Pascal BONNET : C'est tellement complexe. Je pense qu'on peut tous, en fonction de ce qu'on en sait, avoir un avis sur ce sujet et que justement il ne faut peut-être pas entrer dans ces questions-là. Il y a une réalité politique en Israël qu'on peut critiquer, il y a une réalité politique aussi en Palestine actuellement qui s'exprime mais ce n'est pas unanime, donc c'est très complexe et c'est pour ça aussi que j'ai fait cette remarque.

M. LE MAIRE : Ma proposition va dans ce sens-là, vous êtes d'accord ?

M. Pascal BONNET : Tout à fait, je ne remets pas en question le fait qu'on s'interroge éventuellement sur Israël, mais on doit s'interroger sur tout le monde.

M. LE MAIRE : Trois fois ! Ça fait trois fois ce soir, peut-être qu'il y aura une 4^{ème} fois, que nous sommes d'accord. On modifie donc la phrase de la façon suivante : la société palestinienne est exsangue, la société israélienne est elle aussi épuisée», et l'on poursuit par «L'éducation est au cœur de la problématique».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ce rapport dont le premier paragraphe est amendé comme suit :

«Depuis la récente aggravation de la situation au Proche-Orient, et la répression qui frappe les populations de la bande de Gaza et de Cisjordanie, la société palestinienne est exsangue. La société israélienne est elle aussi épuisée».

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2006.